

COMMUNIQUE DE PRESSE du 25 JUIN 2019

## Nomination de Brigitte Grésy à la présidence du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes



Une troisième mandature du Haut Conseil à l'Egalité s'ouvre aujourd'hui avec la nomination de **Brigitte Grésy** à la présidence du HCE.

**Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP)** depuis 2013 et membre de la commission « Lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux » du HCE, Brigitte Grésy est une experte des questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est également l'auteurice de nombreux rapports sur l'égalité professionnelle (2009), sur la parentalité (2011) et sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les structures d'accueil de la petite enfance (2013) en sa qualité d'inspectrice générale des Affaires sociales, ou sur l'image des femmes dans les médias et les expertises (2008 et 2011). Elle a publié le *Petit*

*traité contre le sexisme ordinaire* (2008, Albin Michel), une étude sur le poids des normes masculines sur la vie professionnelle et personnelle de jeunes cadres en entreprise (2009) et *La Vie en rose*, pour en découdre avec les stéréotypes (2014) (Albin Michel) et *Le sexisme au travail, fin de la loi du silence ?* (2017).

**Elle sera accompagnée dans ses fonctions par 54 membres à parité égale de femmes et d'hommes.** Ces membres sont des personnalités spécialistes et expertes des droits des femmes, ainsi que des représentant.e.s des associations féministes, et des élu.e.s du Parlement et des associations d'élu.e.s.

Vous pouvez retrouver ici l'arrêté de nomination paru ce jour : [bit.ly/2lIcDNP](https://bit.ly/2lIcDNP)

*Brigitte Grésy : «Fortement engagée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes depuis de nombreuses années, je suis fière d'être la nouvelle présidente du HCE. C'est une instance formidable pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes et je continuerai à porter cette ambition, partout et à chaque instant. J'ai à cœur de poursuivre et amplifier la dynamique de travail engagée lors des deux précédents mandats : accompagnement des politiques publiques, concertation avec la société civile et animation du débat public, dans une approche globale : parité, violences faites aux femmes, enjeux internationaux, lutte contre les stéréotypes, santé et travail des femmes. »*

**Le Haut Conseil à l'Egalité (HCE) est l'Instance nationale consultative indépendante** chargée de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes. Il a été créé par décret du président de la République le 3 janvier 2013, puis renouvelé en 2016. Le HCE a été inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 qui lui confie la mission d'élaborer un rapport sur l'état du sexisme en France tous les deux ans. Le 1<sup>er</sup> état des lieux a été publié le 17 janvier dernier.

Le HCE a pour mission **d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité.** Il contribue à l'évaluation des **politiques publiques** qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant l'évaluation des études d'impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l'égalité et en formulant des recommandations, des avis au gouvernement. Le HCE peut être saisi de toute question par le.la Premier.e ministre ou la.la ministre chargé.e des droits des femmes et peut se saisir de toute question de nature à contribuer aux missions qui lui sont confiées.